

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 01

Hebdos régionaux de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent

Projets de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau et à Baie-des-Sables

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER

LES 14 ET 16 JUIN PROCHAINS

Québec, le 31 mai 2005. - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur les *projets de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau et à Baie-des-Sables*, à compter du **14 juin** à 19 heures, **au sous-sol de l'église de Baie-des-Sables, 90, rue de la Mer**, et à compter du **16 juin** à 19 heures, **à la Salle du club de l'âge d'or, 34, chemin de l'Église, à Saint-Maurice-de-L'Échouerie**.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible dans les centres de consultation ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Rapports et publications ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Marie-Josée Méthot, de son intention, dans la mesure du possible, deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, soit le 31 mai pour Baie-des-Sables et le 2 juin pour L'Anse-à-Valleau, en composant le (418) 643-7447 poste 426 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 8 juin pour Baie-des-Sables et le 10 juin pour L'Anse-à-Valleau**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de M^{me} Marie-Josée Méthot.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à eole-valleau-sables@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation », dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LES PROJETS ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs aux projets ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Municipalité de Baie-des-Sables, 20, rue du Couvent ;
- Hôtel de Ville de Gaspé, 25, rue de l'Hôtel-de-Ville ;
- Auberge-Motel Caribou Rivière-au-Renard, 82, boul. Renard Ouest.

Vous pouvez également consulter les transcriptions des séances de la première partie de l'audience publique ainsi que les documents relatifs aux projets dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation ».

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, au plus tard le 16 septembre 2005.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Nathalie Gagnon au (418) 643-7447 poste 536 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : eole-valleau-sables@bape.gouv.qc.ca.